

CONSEIL SCIENTIFIQUE Du 31 mai 2018

COMPTE RENDU N°9

Présents : Claire BEAUSSE, Guillaume BOURGEOIS, David CLARYS, Harmony DEWEZ, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Vanessa ERNST-MAILLET, Armelle GIGLIO-JACQUEMOT, Sandrine GIL, Philippe GROSOS, Anne JOLLET, Catherine MALE, Gilles MARMASSE, Gilles MOREAU, Naïk MIRET, Christian PAPINOT, Fanny RENARD, Alexandra ROUX.

Excusés : Delphine ACKERMANN, Martin AURELL, Olivier CLOCHARD, Alain DUCOUZZO-LACAZE, Vincent MICHEL, Adelina MIRANDA, Eric PALAZZO, Dominique ROYOUX, Nicolas VIBERT, Alexandre VINCENT.

1- Approbation du procès-verbal du 5 avril 2018

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité moins une abstention.

2- Présentation des laboratoires

Dans la continuité des présentations de laboratoires effectuées au précédent CS, Guillaume Bourgeois (CRIHAM), Gilles Marmasse (MAPP), Naïk Miret (remplaçant Adelina Miranda, MIGRINTER), et Christian Papinot (GRESKO) ont présenté leur laboratoire. Les supports ou résumés de présentation se trouvent en pièce-jointe. Nadine Dieudonné-Glad fera la présentation d'HerMA lors de la séance du 21 juin.

3- Examen des dossiers de demande de soutien aux publications

Lors de sa séance du 25 janvier 2018, le CS avait acté le fait d'affecter 10 000€ au dispositif de soutien aux publications, cette somme correspondant à l'ex-BQR. Or, lorsque les tableaux financiers ont été transmis par la DIAF à l'UFR, Claire Beausse s'est aperçue de la disparition de cette somme. Un RDV a été demandé par le Doyen au Président de l'Université, et finalement, ce sujet sera abordé lors du dialogue de gestion du 5 juin.

Dans cette attente, la direction de l'UFR a décidé de lancer l'appel d'offre comme prévu, avec un retour des dossiers au 10 mai et l'examen des dossiers à ce CS. Quatre dossiers ont été reçus pour un total de 4560€.

Finalement, Claire Beausse a identifié un résidu de 3482€ qui sont affectés par l'UFR à cet appel. Le complément, pour atteindre la somme demandée a été prélevé sur les dotations des laboratoires pour un montant total de 1118€, au prorata du budget de chaque laboratoire.

Le tableau 1 en annexe présente les montants prélevés par laboratoire pour ce dispositif, ainsi que le prélèvement pour l'Enveloppe Recherche Mutualisée (ERM). Pour cette dernière, comme cela avait décidé, un coefficient de 1,62 a été appliqué sur le taux de non-exécution moyen sur les 4 dernières années.

Le tableau 2 présente une synthèse des dossiers reçus pour le soutien à publication. Après examen des dossiers, et compte-tenu de leur qualité, niveau d'avancement, et adéquation thématique avec les laboratoires d'origine, les 4 dossiers reçoivent un avis favorable du Conseil Scientifique avec un financement à hauteur des demandes. Il est rappelé que les sommes allouées doivent être dépensées dans le cadre du calendrier budgétaire 2018.

Des collègues questionnent la possibilité de faire un 2^e appel de ce type dans l'année, les projets n'étant pas toujours assez avancés pour répondre à un appel au printemps. Cette question pourra être rediscutée en fonction du retour de l'UP sur les sommes initialement prévues pour ce dispositif. Une piste pourrait être de faire un premier appel en début d'année (février/mars), et un 2^e en septembre. La limite est toujours que les dépenses doivent s'inscrire dans le calendrier budgétaire de l'année et donc les projets suffisamment avancés pour être soutenus. De manière générale le devenir de ce dispositif et plus spécifiquement son financement devra être rediscuté par le Conseil Scientifique après le dialogue de gestion du 5 juin.

4- Questions diverses

- Délégations CNRS : le CNRS a pris ses décisions concernant les accueils en délégation pour l'année 2018-2019. 12 délégations ont été obtenues à l'UP dont 5 à l'UFR SHA. Les résultats sont présentés au regard du classement établi en octobre dernier par le CS de l'UFR.
 - 1- Benoît Leroux : 1 an à mi-temps
 - 2- Cyril Perret : 6 mois à temps plein
 - 3- Nadine Dieudonné-Glad : non retenue
 - 4- Adelina Miranda : 1 an mi-temps
 - 5- Martin Aurell : 1 an mi-temps
 - 6- Gilles Malandain : non renouvelé
 - 7- Marcello Angheben : 6 mois temps plein

Il apparaît donc d'une part que le classement établi n'est pas pris en compte, y compris lorsqu'il concerne des collègues d'une même section. De plus, le CNRS semble soutenir les collègues engagé.e.s dans une direction d'UMR, ce qui est assez fréquent, mais ne correspond pas à l'objectif des accueils en délégation.

- Décharges jeunes MCU : selon un courriel envoyé par Christine Rannoux au CAC ce 28 mai, les décharges jeunes MCU sont bien confirmées pour l'année 2018-2019. Elles étaient en attente du fait de vérifications liées aux moyens de l'UP. L'appel devrait être publié dans les prochains jours. Il devrait s'agir d'une décharge de 64h (comme cette année, contre 96h auparavant). Pour les MCU nommé.e.s à la rentrée (stagiaires), la décharge sera de 32 heures accompagnée d'une formation de 32 heures sur l'année et exclut la possibilité de faire des heures complémentaires.
- Enseignant.e.s invité.e.s : cet appel n'a toujours pas été publié alors qu'il l'est habituellement vers le 15 février et il va devenir difficile à ce stade de l'année de réussir à faire venir des collègues étrangers, la nouvelle année universitaire approchant. L'UFR ne dispose d'aucune information supplémentaire.
- ACI Tours-Poitiers : Il en est de même pour cet appel à projets de recherche. Il devrait encore exister pour une dernière année, mais l'UFR ne dispose pas d'information sur son calendrier.

- Enveloppe Recherche Mutualisée (ERM) : ce point sera inscrit à l'ordre du jour du CS du 21 juin. D'ici là, une enquête sera menée par l'UFR pour recenser les prévisions de soutenances jusqu'à la fin de l'année. Seuls les laboratoires présentant un taux d'exécution d'au moins 60% pourront bénéficier de ce dispositif. Le CS devra prendre en compte le fait que les reliquats, parfois plus conséquents que le budget initial, n'ont été débloqués que récemment.
- Disparités Poitiers-Limoges : les collègues de laboratoires implantés à l'Université de Poitiers et de Limoges (le GRESO et le CRIHAM) notent qu'il existe des disparités entre les moyens affectés à la recherche par chaque université, l'Université de Limoges apparaissant a priori plus favorable. Ceci pose des questions d'équité au sein d'un même laboratoire et quant à la politique de la recherche au sein de la même COMUE.
- Représentant.e.s des laboratoires : en réponse à une question, il est rappelé que chaque laboratoire est représenté par un.e membre de la direction et un représentant des rangs B. en cas d'empêchement, les membres du CS peuvent se faire remplacer par n'importe quel.le collègue de leur laboratoire.

Dates des prochains Conseils Scientifiques :

- Jeudi 21 juin, à 14h.
- D'autres CS pourront s'ajouter selon les dossiers à traiter

CONSEIL SCIENTIFIQUE RESTREINT Du 31 mai 2018

1- Examen des demandes d'éméritat

Le Conseil Scientifique restreint a validé les 4 demandes d'éméritat (1 MCU-HDR et 3 PU).

L'examen des dossiers a conduit les membres du CS au constat d'un manque d'éléments concernant les règles pour l'attribution de l'éméritat (nécessité d'encadrer des thèses ?) au regard des attendus et des opportunités qu'offre cette attribution. L'idéal serait que ces éléments soient définis à l'échelle de l'Université, mais au minimum, l'UFR devra engager une réflexion pour que ces éléments soient clarifiés avant la prochaine campagne.

L'assesseur à la Recherche



David CLARYS

Tableau 1. Montant des prélèvements ERM et pour le complément du soutien aux publications.

| Laboratoire | Prélèvements ERM | Répartition prélèvement aide aux publications |
|-------------|--------------------|---|
| CESCM | 4 172,91 € | 87,86 € |
| MAPP | 1 698,62 € | 43,93 € |
| CRIHAM | 2 688,53 € | 138,38 € |
| RURALITES | 1 142,66 € | 92,25 € |
| CERCA | 9 403,45 € | 331,67 € |
| MIGRINTER | 2 343,44 € | 184,50 € |
| HERMA | 1 256,60 € | 74,68 € |
| GRESKO | 1 793,75 € | 103,23 € |
| CAPS | 1 009,29 € | 61,50 € |
| | - | - |
| | - | - |
| | - | - |
| | 25 509,24 € | 1 118,00 € |

Tableau 2. Synthèse des demandes de soutien aux publications de l'UFR SHA – Conseil Scientifique du 31 mai 2018

| Porteur(euse) du projet | Titre du projet et éditeur | Laboratoire et avis | Co-auteurs UFR | Co-auteurs UP et autres institutions | Coût global | Participation laboratoire | Autre soutien | Demande UFR SHA | Dossier PUR | Avancement |
|---|--|-------------------------|-------------------|--------------------------------------|-------------|---------------------------|-----------------------------------|-----------------|-------------|---|
| Aziza <u>Chihj</u> et Clémence <u>Michoux</u> | Les frontières du privé, un travail du social - ULIM | GRESKO - Très favorable | Ouvrage collectif | Université Limoges | 1586€ | 676€ | - | 660€ (42%) | NON | Remise du manuscrit final en décembre 2018 |
| <u>Angheben</u> Marcello | Les portails romans de Bourgogne. Thèmes et programmes - Editions Picard | CESCM – Très Favorable | - | - | 26692€ | 1000€ | DRAC Bourgogne, Mairies, CD, etc. | 1600€ (6%) | NON | Texte disponible en intégralité |
| Pamela <u>Nourrigeon</u> | De la <u>translatio</u> à la création. Les images dans le Rational des divins offices – Editions du Cerf | CESCM – Très Favorable | - | - | 5392€ | 800€ | - | 1600€ (29%) | NON | Epreuves en attente. Publication courant 2018 |
| Gilles <u>Marmasse</u> | Recherches hégéliennes - Hermann | MAPP – Très favorable | - | - | 5761€ | 300€ | - | 700€ | NON | Contrat d'édition en cours |
| | | | | | | | Total | 4560 | | |